

Conditions pour les bons cadeaux promotionnels février 2026

Wienerberger SA, Kapel ter Bede 121, 8500 Courtrai, tél. 056 249 638, s'engage à payer ce bon cadeau à un constructeur potentiel (rénovateur) d'une maison privée si les conditions suivantes sont remplies :

Offre

175 € pour l'achat de min. 80 m ² de tuiles en terre cuite Koramic, Terreal ou Creaton	175 € pour l'achat de min. 80 m ² de plaquettes ou de briques de parement Terca	125 € pour l'achat de min. 40 m ² de pavés en terre cuite wienerberger
---	--	---

Conditions

- ✓ La commande de tuiles en terre cuite Koramic/Terreal/Creaton, de plaquettes/briques de parement Terca et/ou de pavés en terre cuite wienerberger a été placée APRÈS la date d'attribution du bon cadeau au projet.
- ✓ La livraison des tuiles en terre cuite Koramic/Terreal/Creaton, des plaquettes/briques de parement Terca et/ou des pavés en terre cuite wienerberger a eu lieu dans les deux ans SUIVANT la date d'attribution du bon cadeau au projet.
- ✓ La quantité de tuiles en terre cuite ou de briques/plaquettes de parement commandées doit être d'au moins 80 m² et d'au moins 40 m² pour les pavés en terre cuite. La quantité commandée doit être de premier choix (pas de lots), et achetée auprès d'un fournisseur en matériaux de construction de votre choix, localisé en Belgique.
- ✓ L'attribution d'un bon cadeau n'est possible que lors de la visite d'un des showrooms de wienerberger (Londerzeel ou Courtrai).
- ✓ La demande de traitement du bon cadeau sera soumise à la validation de Wienerberger SA dans les 2 ans suivant la date de la visite du showroom, soit :
 - Par téléchargement dans l'application [mywienerberger.be](#) (voir onglet Promotions)
 - Par email à info@wienerberger.be avec pour objet « Demande de paiement de bon cadeau février 2026 »

Vous devrez joindre une copie de la facture d'achat à votre nom (c'est-à-dire au propriétaire du projet sur mywienerberger.be) indiquant le type, la quantité et la date de livraison des briques/plaquettes de parement, des tuiles ou des pavés en terre cuite.

- ✓ Le bon cadeau est destiné aux personnes physiques, pour la construction ou la rénovation de leur logement privé. Les personnes qui construisent et/ou rénovent professionnellement des logements puis les vendent sont formellement exclues de cette promotion.
- ✓ Le bon cadeau n'est pas transférable à d'autres personnes, même si cela concerne le fournisseur des matériaux de construction en question.
- ✓ L'offre est limitée à un seul logement.
- ✓ La maison où les tuiles en terre cuite, les briques/plaquettes de parement, ou les pavés en terre cuite seront utilisés, doit être située en Belgique.
- ✓ L'adresse du nouveau bâtiment ou de la rénovation peut être transmise par Wienerberger SA à titre de référence et toutes les photos du bien en question peuvent être utilisées comme photos de référence, sur les sites Web et le matériel promotionnel de wienerberger.
- ✓ En prenant part à cette promotion, le participant accepte les conditions ci-dessus ainsi que le traitement de ses données personnelles dans le cadre de cette promotion. Ce document est disponible dans les deux showrooms wienerberger et dans l' [application mywienerberger.be](#).